



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **8 juillet 2019**

Délibération n° 2019-3659

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Ville Nouvelle - Maison des projets - Attribution d'une subvention à la Commune de Rillieux la Pape - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Longueval

Président : Monsieur Marc Grivel

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 25 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 9 juillet 2019

Présents : M. Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumerit, Bousson, Bravo, Broliquier, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Hobert, MM. Huguet, Lavache, Mmes Le Franc, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Kimelfeld (pouvoir à M. Le Faou), Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à M. Veron), Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à M. Longueval), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burricand (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Devinaz (pouvoir à M. Berthilier), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Bravo), M. Gillet (pouvoir à Mme Croizier), Mme lehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), MM. Passi, Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), M. Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Sarselli (pouvoir à M. Cohen), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Burillon, MM. Collomb, Genin, Havard, Mme Servien.

Conseil du 8 juillet 2019
Délibération n° 2019-3659

commission principale :	urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
commune (s) :	Rillieux la Pape
objet :	Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) - Ville Nouvelle - Maison des projets - Attribution d'une subvention à la Commune de Rillieux la Pape - Individualisation totale d'autorisation de programme
service :	Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon est engagée aux côtés de la Ville de Rillieux la Pape dans un ambitieux projet de renouvellement urbain. Il va transformer considérablement le quartier de la Ville Nouvelle à travers 3 secteurs de projet : le centre-ville, la Velette/Balcons de Sermenaz et Alagniers/Mont Blanc.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 22 février 2014 prévoit que les collectivités qui portent un projet inscrit dans le NPNRU créent une maison des projets. Celle de Rillieux la Pape a été installée provisoirement en 2015, lors de la phase du protocole de préfiguration du NPNRU, dans une ancienne galette commerciale au cœur du projet urbain.

Cet outil de communication permet de soutenir :

- l'attractivité du territoire,
- les missions d'information, de concertation, d'éducation à la ville et d'accompagnement au changement,
- les conseils citoyens dans leurs travaux.

C'est un lieu de permanence et des interventions collectives du grand projet de ville (GPV).

Le projet de maison des projets de Rillieux la Pape est démonstratif de l'ambition du projet de renouvellement urbain sur la Ville Nouvelle porté par la Métropole, la Ville de Rillieux la Pape et l'ensemble des autres partenaires. Véritable vitrine de l'ensemble du projet urbain pendant toute la durée des opérations, cette structure modulaire d'environ 100 m² se veut être un espace de dialogue et de concertation.

Située dans le périmètre de l'opération d'aménagement du Bottet sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole, l'actuelle maison des projets devra être démolie début 2019 pour les travaux de construction d'un îlot immobilier résidentiel et commercial. L'équipement doit donc être reconstruit afin d'accompagner dans la durée le déploiement du projet NPNRU.

Une nouvelle maison des projets sera installée sur la place Maréchal Juin au cœur du projet de centre-ville. La place, centrale, est très fréquentée par les habitants, notamment lors du marché hebdomadaire. Cet espace public relevant du domaine métropolitain, la Ville qui sera maître d'ouvrage de la maison des projets a sollicité de la Métropole une autorisation d'occupation du domaine public afin d'obtenir un permis de construire pour implanter ce futur équipement.

Le coût total du projet est de 317 244 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

- 118 967 € Ville de Rillieux la Pape,
- 118 966 € Métropole,
- 79 311 € Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la participation de la Métropole à la réalisation de la maison des projets, dans le cadre du NPNRU de la Ville Nouvelle à Rillieux La Pape,

b) - la convention de participation financière à passer entre la Métropole et la Commune de Rillieux la Pape.

2° - Autorise monsieur le Président de la Métropole à signer ladite convention.

3° - Décide de l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale n° 17 - Politique de la Ville pour un montant de 118 966 € en dépenses à la charge du budget principal - exercice 2019 - sur l'opération n° 0P17O7105.

4° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 204 - opération n° 0P17O7105.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2019.

.